



16, rue de Neuf-Brisach
68600 VOLGELSHEIM

Tél : 03 89 72 14 92
Fax : 03 89 72 95 30

Demande de validation

d'un projet d'installation d'Assainissement Non Collectif (ANC)

prévu à :

Commune :

Adresse (n°, rue ou lieu-dit) :,

Références cadastrales du terrain :

Demande réalisée dans le cadre d'une :

- Demande de permis de construire
- Réhabilitation des dispositifs existants

**Cette demande est à transmettre à la Communauté de Communes du Pays de Brisach,
accompagnée des pièces à joindre (voir en page 4).**

(Pour les nouvelles constructions, vous avez la possibilité de déposer ce dossier
à la mairie de votre commune, simultanément au dossier de demande de permis de construire)

I – Renseignements :

Demandeur / Installateur :

Propriétaire :

Nom, prénom ou Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Commune :

N°téléphone :

Mandataire (*) :	Installateur :
Nom :	Nom :
N°téléphone :	N°téléphone :

(*) Dans ce cas, veuillez joindre un certificat de mandat

Locaux à assainir :

Nature des locaux :

- Maison individuelle
- Logements collectifs
- Local professionnel
- Autres

Précisez le nombre de pièces principales :
Précisez le nombre et le type de logements :
Précisez les activités principales exercées :
Précisez :

Nombre d'usagers permanents / non permanents : /

Contexte :

Alimentation en eau potable :

- Réseau public d'Adduction d'Eau Potable (AEP)
- Pompage privatif (distance par rapport aux dispositifs de traitement prévus : m)

Superficie totale du terrain : m²

Existence d'un Milieu Hydraulique Superficiel (cours d'eau, fossé,...) jouxtant le terrain :

NON OUI Si OUI, précisez la dénomination du MHS :

Etude de sol : OUI NON Si OUI, précisez la date de réalisation (prévisionnelle) :

Nature du sol superficiel :

Nature du sous-sol :

Profondeur de la nappe phréatique : m

Pente du terrain :

Installation d'ANC :

Collecte :

Equipements sanitaires prévus (précisez le nombre par niveau) :

	Sous-sol	Rez-de-chaussée	Etage(s)
Evier			
Lavabo / Bidet			
Douche / Baignoire			
Lave-vaisselle / Lave-linge			
Siphon de sol			
WC			

Destination des eaux pluviales :

Remarque : il est interdit de faire transiter directement les eaux pluviales et autres eaux claires dans l'installation d'ANC. Celles-ci sont à infiltrer sur le terrain (puits d'infiltration hors nappe phréatique) ou peuvent être récupérées et réutilisées.

Dispositifs de Prétraitement :

Dispositif principal de prétraitement :

- Fosse toutes eaux
 Autre :

Précisez : Volume : m³
Matériau :
Fabricant :

Dispositifs complémentaires de prétraitement :

- Séparateur à graisses
 Séparateur à hydrocarbures
 Autre :

Précisez : Volume : m³
Matériau :
Fabricant :

Lieu d'implantation de la ventilation secondaire en sortie de fosse :

Préfiltre indicateur de colmatage : OUI NON

Si OUI, précisez : Type :
Volume : m³

Matériau :
Matériaux filtrants :
Fabricant :

Dispositifs de Traitement :

Filière :

- Lit filtrant non drainé
 Lit d'infiltration à faible profondeur
 Lit filtrant drainé à flux vertical
 Lit filtrant à massifs de zéolithes (surface réduite)

Longueur du lit : m
Largeur de lit : m
Surface totale du lit : m²

- Tranchées d'infiltration : Nombre et longueurs des tranchées :
Largeur de tranchée : m

- Autre filière agrée au sens de l'arrêté du 07/09/09 :
.....

Linéaire de tuyaux d'épandage : ml

Surface d'épandage : m²

Remarque :

L'implantation, le type, le dimensionnement et les caractéristiques de la filière de traitement à prévoir sont à adapter en fonction du projet et du terrain du projet.

Concernant l'implantation et le type, il est fortement recommandé au demandeur de réaliser ou faire réaliser un sondage du sol et une étude spécifique du sol (calcul de perméabilité, nature du sol, ...) et du site afin de définir un type compatible et une implantation optimale de l'installation d'ANC, ceci en tenant compte des contraintes du terrain et du projet.

En effet, dans l'hypothèse où lors des travaux d'excavation du sol et de mise en oeuvre de l'installation ANC, l'agent de la Communauté de Communes constatait une incompatibilité manifeste du sol et/ou du site pour accueillir la filière de traitement prévue, le demandeur pourrait se voir imposer d'envisager d'autres dispositifs de traitement ou une autre implantation.

Exutoire (dans le cas d'une filière « drainée ») :

- Collecteur d'eaux pluviales
 Milieu Hydraulique Superficiel (cours d'eau, fossé, ...) Précisez :
 Puits d'infiltration

Mise en place d'un tertre : OUI NON

Si OUI, précisez : Tertre hors sol
 Tertre s'appuyant sur une pente

Mise en place d'un système de relevage des eaux : OUI NON

Si OUI, précisez le motif : Tertre
 Raccordement du sous-sol
 Eloignement de l'installation d'ANC / Topographie du terrain
 Autre motif :

II - Pièces à joindre à la présente demande :

- Un **plan de situation** permettant de repérer les bâtiments à assainir dans la commune ainsi que les points de pompage ou de captage d'eau (se renseigner à la Mairie) dans un rayon de 35 m autour de l'installation d'ANC prévu.
- Un **plan masse au 1/100** du terrain portant indication exacte de l'implantation :
 - des limites de propriété et de la chaussée publique
 - des bâtiments existants et projetés.
 - des voies de circulation privées envisagées.
 - du réseau privé d'évacuation des eaux pluviales (canalisations et puits d'infiltration).
 - de l'ensemble des dispositifs d'assainissement non collectif :
 - ↳ Canalisations d'évacuation des eaux usées vers la fosse au droit de la construction
 - ↳ Dispositif principal de prétraitement (fosse toutes eaux) et dispositifs complémentaires
 - ↳ Canalisation d'évacuation des eaux prétraitées dans la fosse vers le regard de répartition.
 - ↳ Dispositifs de traitement (tuyaux de répartition, tuyaux d'épandage, regards de visite...)
 - ↳ Canalisation de ventilation de la fosse toutes eaux branchée en sortie de fosse et prolongée au-dessus de la toiture avec un extracteur d'air.

Mentionnez les dimensions, les capacités et le matériau de chaque ouvrage.

Joignez les notices du fabricant (guide de pose et d'utilisation conformément à l'article 16 de l'arrêté du 07/09/09)

- Une **coupe longitudinale au 1/100** du terrain portant indication exacte des niveaux :
 - de la chaussée publique
 - des bâtiments existants et projetés.
 - de l'ensemble des dispositifs d'assainissement non collectif précités
 - du terrain fini
- Une **coupe transversale au 1/100** des dispositifs de traitement et d'évacuation.

Remarque : Les regards de visite de chaque ouvrage doivent rester accessibles à tout moment.

Dans la mesure où tous les équipements sanitaires générant un flux d'eaux usées domestiques (notamment en sous-sol) doivent être raccordés à l'installation d'ANC prévue, et que le traitement des eaux provenant de la fosse (eaux prétraitées) doit être réalisé à faible profondeur (0,40 m environ sous le terrain fini), le niveau de sortie de la canalisation principale d'évacuation des eaux usées au droit de l'habitation doit être calculé en conséquence.

- Une **étude de sol et du site** le cas échéant
- Une **note de calcul détaillée** justifiant la capacité des dispositifs envisagés dans le cas d'un immeuble collectif ou de locaux professionnels.

Remarque : Les dispositifs d'ANC recevant des eaux usées de type domestique représentant une charge brute de pollution organique supérieure à 1,2 kg/j de demande biochimique en oxygène mesurée à 5 jours (DBO₅) sont soumis aux prescriptions techniques de l'arrêté du 22/06/07 et non à celles de l'arrêté du 07/09/09.

- L'**autorisation du gestionnaire de l'exutoire** dans le cas d'une filière de traitement « drainée ».

Engagement du demandeur

Je soussigné,, auteur de la présente demande, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter, lors de la mise en œuvre des dispositifs d'assainissement non collectif, les prescriptions de la réglementation en vigueur (arrêté du 07/09/09) ainsi que les normes en vigueur (norme XP DTU 64.1 P1-1 de mars 2007).

A cet égard, je m'engage à fournir à la Communauté de Communes du pays de Brisach toutes les pièces nécessaires à l'évaluation de la bonne conception des dispositifs, ceci avant toute commande de fournitures ou de travaux, et m'engage à prévenir la Communauté de Communes du début des travaux.

Fait à, le

Signature
(cachet le cas échéant)